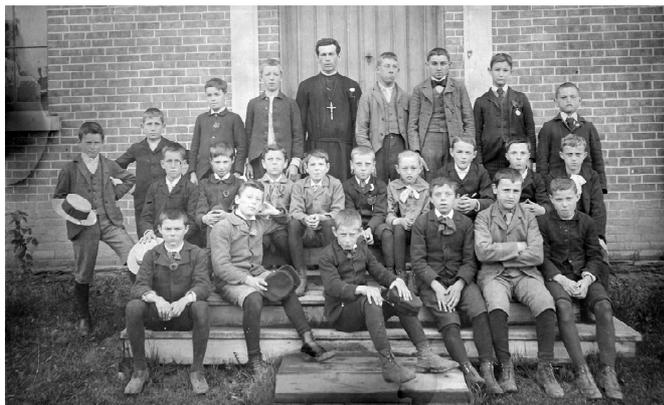


### *Débuts de la Commission scolaire catholique, 1876-1940*

Le 28 décembre 1876, le gouvernement québécois entérine la Loi 40 (Victoria chap. 23), loi permettant la constitution du Bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de la Cité de Sherbrooke (BCECRCS) ; la même charte autorise aussi la création du Bureau des commissaires d'écoles protestants, ce qui officialise la séparation confessionnelle des institutions éducatives sherbrookoises<sup>1</sup>. Des élections scolaires se tiennent le 12 mars 1877, afin de permettre la nomination de cinq commissaires pour chacune des nouvelles commissions. Les propriétaires fonciers des deux communautés, qui sont les seuls ayant droit de vote, sont convoqués : les catholiques se rassemblent à l'École de la Haute-Ville, dite « Brick School House » de la rue *Market* (aujourd'hui, Marquette), alors que les protestants se rassemblent à l'Hôtel de ville<sup>2</sup>.

C'est sans opposition que sont nommés Georges-Étienne Rioux, Hubert-Charon Cabana, Louis-Charles Bélanger, William Murray et C.-A.-E. Lefebvre pour représenter les contribuables catholiques ; les commissaires Bélanger (de 1868 à 1873) et Rioux (de 1874 à 1876) avaient déjà été impliqués dans l'ancienne



Élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste, vers 1895. (Fonds Micheline Bureau, Société d'histoire de Sherbrooke, IP296)

Commission scolaire unique<sup>3</sup>. Un journaliste, du journal local *Le Progrès*, rapporte que L.-C. Bélanger aurait noté au sujet de la séparation : « Chose remarquable, la séparation avait été demandée par les protestants, bien qu'ils eussent toujours eu la haute main sur nos écoles, absorbant la très grande partie des fonds et agissant à leur guise avec la plus

<sup>1</sup> Voir annexe 2, pour la liste des différentes dénominations de la commission scolaire sherbrookoise à travers son histoire.

<sup>2</sup> [s.n.], "School Commissioners", *The Sherbrooke News*, 8 mars 1877, vol. 6, no 272, p. 2.

<sup>3</sup> [s.n.], "School Commissioners", *The Sherbrooke News*, 15 mars 1877, vol. 6, no 273, p. 2. Voir aussi, [s.n.], « Vieilles notes et vieux papiers », *Le Messager de St-Michel*, 10 octobre 1926, p. 8.

entière liberté ». Malgré ce ton qui peut sembler cinglant, Bélanger n'avait aucune envie de soulever une tempête politique. Cependant, face à l'évidence de la séparation, il a tâché de conclure l'entente la plus avantageuse possible pour les catholiques<sup>4</sup>. Malgré la constitution des nouvelles commissions scolaires, la prise en charge des écoles par ces nouveaux Bureaux se fait seulement à la fin de la présente année scolaire :

Il y a une lacune importante dans la loi. Le mandat des anciens commissaires a expiré lundi [le 12 mars 1877], lors de l'élection de leurs successeurs, et cependant il n'y a aucune disposition concernant l'administration des écoles jusqu'à la fin de l'année scolaire, le 30 juin prochain<sup>5</sup>.

Cela dit, ce n'est pas le travail qui manque pour être prêt pour l'année scolaire 1877-78. Les commissaires catholiques tiennent leur première réunion la semaine suivante, soit le 19 mars 1877, et en profitent pour nommer G.-É. Rioux à la présidence, ainsi qu'Élisée Noël au poste de secrétaire-trésorier ; le secrétaire n'est pas un élu, mais plutôt un salarié engagé par les commissaires<sup>6</sup>. L'une des premières tâches qui attend cette nouvelle Commission scolaire est de voir, en collaboration avec le Bureau des écoles protestantes, à la séparation des biens mobiliers et immobiliers de l'ancien Bureau unifié des commissaires. Selon l'inspecteur d'écoles Henry Hubbard, responsable de la supervision d'une part importante des écoles protestantes des Cantons de l'Est, incluant celles de la Cité de Sherbrooke : « ...les deux bureaux de commissaires d'école se sont aussi partagé [sic] amicalement les propriétés scolaires appartenant à la dite [sic] cité »<sup>7</sup>.

Il faut aussi voir à une nouvelle répartition des taxes scolaires. Pour en arriver à cette fin, deux évaluateurs sont désignés dans chacun des quartiers de la Cité de Sherbrooke, afin d'associer chacune des propriétés immobilières à l'une des quatre listes d'imposition prévues : 1. les propriétés reliées exclusivement aux catholiques romains, 2. les propriétés reliées exclusivement aux protestants, 3. les propriétés « neutres », comme celles des

---

<sup>4</sup> [s.n.], « Les écoles de Sherbrooke », *Le Progrès*, 16 mars 1877, vol. 3, no 130, p. 2.

<sup>5</sup> [s.n.], « Les écoles de Sherbrooke », *Le Progrès*, 16 mars 1877, vol. 3, no 130, p. 2.

<sup>6</sup> [s.n.], « Les commissaires d'écoles », *Le Progrès*, 23 mars 1877, vol. 3, no 131, p. 2.

<sup>7</sup> *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec, pour l'année 1877-78*, Québec, Imprimé par Charles-François Langlois (Imprimeur de la Reine), 1879, p. 51.

membres d'autres communautés religieuses ou appartenant à des compagnies et 4. les propriétés exemptées d'impôts, comme les propriétés de la Couronne, les propriétés du gouvernement provincial, les églises ou encore les hôpitaux<sup>8</sup>.

Tout est donc en place pour le début de la première année scolaire sous le nouveau régime. On annonce que les élèves catholiques fréquenteront les quatre écoles suivantes en 1877-78 :

Quartiers Centre et Sud, maison Freeman, [...] où il y aura deux maîtresses principales et deux assistantes ; Sherbrooke-Est, une maîtresse et une assistante ; Sherbrooke-Nord, une maîtresse ; Couvent, deux classes, sous le contrôle des dames de la maison<sup>9</sup>.

L'« École du Centre » se trouve sur la rue Gordon tout près de la rue King, alors que le « Couvent » n'est évidemment autre chose que le Mont Notre-Dame, situé sur ce qu'on appelle aujourd'hui la rue de la Cathédrale<sup>10</sup>. Cette dernière institution ouvre ses portes à des pensionnaires (secteur privé, privilégié par les classes aisées) et aux filles du quartier dans son Externat (secteur public, financé par le BCECRCS).

Les commissaires autorisent, en août 1877, la construction d'une nouvelle maison-école afin de combler les besoins du quartier Nord ; bâtiment situé sur la rue Queen (aujourd'hui, boulevard Queen-Victoria), entre les rues Stanley et Portland<sup>11</sup>. Le quartier Est, de son côté, est pourvu d'une nouvelle maison-école en juillet 1880, le BCECRCS ayant acheté une propriété appartenant à M. Adelphe Biron pour la somme de 1 800 \$ : « C'est une transaction splendide pour cette corporation [...]. La maison est assez vaste pour fournir deux bonnes classes au premier étage, laissant encore deux étages bien finis pour logement »<sup>12</sup>. Le terrain de cet établissement est situé face à celui de la future église Saint-Jean-Baptiste de la rue du Conseil. L'école est cependant détruite par le feu, dans

---

<sup>8</sup> [s.n.], « Schools », *The Sherbrooke News*, 24 mai 1877, vol. 6, no 283, p. 2.

<sup>9</sup> [s.n.], « Les écoles catholiques », *Le Progrès*, 22 juin 1877, vol. 3, no 144, p. 2.

<sup>10</sup> Jean-Pierre Kesteman, *Histoire de Sherbrooke, Tome 2 : De l'âge de la vapeur à l'ère de l'électricité (1867-1896)*, Sherbrooke, GGC Éditions, Collection Patrimoine, 2001, p. 128.

<sup>11</sup> [s.n.], [s.t.], *The Sherbrooke News*, 23 août 1877, vol. 6, no 296, p. 2. Voir aussi, *Sherbrooke City Directory for 1900-01*, Sherbrooke, Published by J. P. Royer, p. 32 et 96.

<sup>12</sup> [s.n.], « Acquisition », *Le Pionnier de Sherbrooke*, 30 juillet 1880, vol. 14, no 149, p. 2-3.

la nuit du 29 décembre 1883, mettant à la rue non seulement les élèves, mais aussi les locataires de l'étage supérieur :

Le feu a pris naissance dans le second étage, qui était occupé par M. l'Inspecteur d'École M. T. Stenson. [...] M. Stenson et sa famille n'ont eu que le temps de fuir en costume de nuit et rien des objets de ménage, linge, vêtement ou meubles, absolument rien, n'a pu être sauvé<sup>13</sup>.

Si les cours sont donnés jusqu'à ce moment essentiellement dans des bâtiments de type résidentiel qui accueillent rarement plus d'une ou deux classes, les premières constructions entièrement dédiées à l'enseignement et répondant un peu plus à l'image contemporaine qu'on se fait d'une école, sont érigées dans la décennie 1880. À l'été 1882, le



L'école du Sacré-Cœur de Sherbrooke, communément appelée « École du Centre », vers 1910. (Collection de la Société d'histoire de Sherbrooke, ISI)

mouvement est lancé par la construction d'une nouvelle école pour garçons au centre-ville, l'école du Sacré-Cœur, au coin des rues Ball et Gillespie. Le premier inspecteur des écoles catholiques, Michael Thomas Stenson, est ravi par ce progrès :

Cette année, une magnifique bâtisse neuve en briques a été ouverte pour le quartier Centre. Sept Pères du Sacré Cœur y sont installés et ont déjà ouvert des classes pour environ trois cents élèves. L'étage supérieur doit être converti en chapelle, où les élèves suivront les exercices religieux le dimanche<sup>14</sup>.

Le quartier Est n'est pas en reste avec l'ouverture des écoles Saint-Jean-Baptiste en octobre 1885 et Sainte-Marie en septembre 1886. Ces trois grandes institutions sherbrookoises quasi centenaires – l'école du Sacré-Cœur est toujours active, alors que

<sup>13</sup> Un autre locataire, M. Magloire Pelletier, subit aussi des pertes considérables. [s.n.], « Feu », *Le Pionnier de Sherbrooke*, 3 janvier 1884, vol. 18, no 328, p. 2.

<sup>14</sup> *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec, pour l'année 1881-82*, Québec, Imprimé par Charles-François Langlois (Imprimeur de la Reine), 1883, p. 141.

Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Marie ferment respectivement leurs portes en 1981 et en 1978 – assureront une stabilité et une crédibilité à la jeune Commission scolaire<sup>15</sup>. À titre indicatif, la Commission scolaire catholique accueille près de 800 élèves dans ses classes primaires lors de l'année scolaire 1885-1886<sup>16</sup>.

Par ailleurs, avec la fondation des écoles du Sacré-Cœur et Saint-Jean-Baptiste, dirigées par les Frères du Sacré-Cœur, et des écoles Sainte-Marie et du Petit-Canada (1901), dirigées par la Congrégation de Notre-Dame – qui avait déjà fondé le Mont Notre-Dame en 1857 – l'enseignement par les laïcs, qui était de mise depuis 1877 à l'exception du Couvent, devient rapidement marginal dans la Cité de Sherbrooke<sup>17</sup>. Ce développement basé sur l'appui de ces deux communautés religieuses est en effet une des caractéristiques les plus importantes de la période 1876-1940<sup>18</sup>. Comme la population de la Cité de Sherbrooke est concentrée autour du centre-ville, les élèves sont en mesure de fréquenter ces premières écoles catholiques, déjà prises en charge par les communautés religieuses. S'ajoutent progressivement à ces premières écoles, d'autres établissements pris en charge par les Frères du Sacré-Cœur et la Congrégation de Notre-Dame<sup>19</sup> : pour les garçons, l'école LaRocque (1913), l'école Racine (1923) et le secteur masculin de l'école Sainte-Thérèse-d'Avila (1927) et pour les filles, l'école Notre-Dame-du-Cénacle (1913)<sup>20</sup>, l'école Sainte-Anne (1918), l'école Sainte-Jeanne-d'Arc (1923) et le secteur féminin de l'école Sainte-Thérèse-d'Avila (1927)<sup>21</sup>. On peut d'ailleurs ajouter à cette liste, les écoles de Bromptonville, Académie du Sacré-Cœur (1905, Frères) et Marie-Immaculée

---

<sup>15</sup> Voir annexe 3, pour la liste chronologique du développement des établissements scolaires.

<sup>16</sup> [s.n.], « Notes locales », *Le Progrès de l'Est*, 1<sup>er</sup> septembre 1885, vol. 2, no 176, p. 2.

<sup>17</sup> J.-P. Kesteman, *Histoire de Sherbrooke, Tome 2 : De l'âge de la vapeur à...*, p. 128.

<sup>18</sup> Ce mouvement de professionnalisation des établissements scolaires au Québec s'appuie notamment sur la scission du Conseil de l'instruction publique (CIP) en 1869, qui permet la création des comités catholique et protestant. Avec le retrait significatif de l'État des questions éducatives à cette époque, ce sont véritablement les deux comités confessionnels qui contrôlent les programmes d'éducation. Or, tous les évêques du Québec siégeront éventuellement sur le Comité catholique et auront le champ libre pour y propager leurs valeurs religieuses. A. Dufour, *Histoire de l'éducation au Québec*, p. 49-50.

<sup>19</sup> La seule exception à cette époque est l'école catholique anglophone *St. Patrick* (1911), dirigée par les Frères de la Présentation.

<sup>20</sup> Celle-ci remplace l'école du Petit-Canada et prend le nom d'Immaculée-Conception en 1938. Il s'agit, en quelque sorte de la même institution, car la Congrégation de Notre-Dame y assure la continuité de 1901 à 1965.

<sup>21</sup> Le secteur féminin de l'école Sainte-Thérèse-d'Avila disparaît suite à l'ouverture de l'école Sainte-Bernadette-Soubirous en 1948.

(1903, Sœurs) et l'école Saint-Antoine de Lennoxville (1891, Sœurs) qui sont d'abord prises en charge par ces deux mêmes communautés.



Des élèves du secteur féminin de l'école Sainte-Thérèse-d'Avila dans leurs habits de communion, 1932. (Collection de la Société d'histoire de Sherbrooke, IS4)

Évidemment, cette présence religieuse configure le profil général des établissements scolaires : crucifix dans les classes ; omniprésence de portraits du Christ, de la Vierge-Marie, du Pape ou d'autres figures centrales du culte catholique ; aménagement d'une chapelle pour les besoins des

religieux ; coordination du calendrier scolaire avec les fêtes religieuses, etc. En fait, la bénédiction de l'école du Sacré-Cœur par Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, le 26 novembre 1882, donne le ton pour les décennies à venir. La religion sera au cœur de l'instruction publique : « À vous Frères du Sacré-Cœur, la divine Providence a donné la haute mission d'instruire et de diriger la jeunesse ; soyez auprès des enfants les imitateurs du divin Maître qui les appelait à lui pour les bénir et les instruire »<sup>22</sup>.

Finalement, dans cette première phase de développement, les commissaires répondent à la croissance de la population étudiante en agrandissant les mêmes établissements. On reconstruit effectivement l'école du Sacré-Cœur de Sherbrooke en 1935-36, alors que d'autres établissements sont agrandis, comme l'école LaRocque en 1930 et en 1939, ou encore l'école Sainte-Marie en 1929 et en 1938. Le rapport de l'inspecteur d'écoles pour l'année scolaire 1940-41 permet de dénombrer 4 811 enfants inscrits dans 148 classes et 12 écoles<sup>23</sup>. Alors que les plus jeunes élèves apprennent progressivement à lire, écrire et compter, leurs aînés sont, au fil des années, entre autres initiés à la grammaire, à la

<sup>22</sup> [s.n.], « Vieilles notes et vieux papiers », *Le Messager de St-Michel*, 10 octobre 1926, p. 8.

<sup>23</sup> BCECRCS, *Livre des minutes*, 13 juillet 1937 au 13 septembre 1943, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 185.

géographie, aux mathématiques et à la physique et, les plus vieux pour leur part, aux bases du latin, du grec et de la philosophie<sup>24</sup>.

---

<sup>24</sup> A. Dufour, *Histoire de l'éducation au Québec*, p. 41-42.